

SUBVENTIONS AUX CARBURANTS

La Banque mondiale suggère d'appuyer les secteurs sociaux

Dans son dernier rapport sur la lutte contre la pauvreté, la Banque mondiale qui s'inquiète du niveau de la précarité et de l'inefficacité des politiques publiques plaide pour la mise en place des programmes sociaux et des mesures courageuses en vue de baisser les charges des ménages les plus vulnérables. Selon l'institution de Bretton Woods, bien que nécessaire, la suppression des subventions aux carburants, une mesure appliquée par le gouvernement congolais depuis l'an dernier, compromet les économies attendues et met en péril la viabilité des réformes entreprises.

Page 2



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les pays membres du Cames statuent sur l'assurance qualité



Les participants à l'atelier sur l'assurance qualité de l'enseignement supérieur/Adiac

Les universitaires des pays membres du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames) ainsi que leurs partenaires venus d'Allemagne échantent, à Brazzaville, sur l'assurance qualité qui vise à améliorer les performances de ce secteur à travers des programmes de formation répondant aux besoins de développement humain, social et économique. « L'assurance

qualité est aujourd'hui une exigence universelle que nous avons le devoir de mieux connaître », a indiqué la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Delphine Edith Emmanuel, à l'ouverture de l'atelier co-organisé avec l'office allemand d'échanges universitaires.

Page 16

COUPE D'AFRIQUE DE JUDO

Le Congo renoue avec la scène internationale



Les Congolais en pleine séance d'entraînement/Adiac

En prélude à la participation aux Coupes d'Afrique des nations cadets, juniors et seniors de judo prévues du 21 au 24 novembre à Dakar, au Sénégal, les Diabes rouges affûtent déjà leurs armes et multiplient des stratégies afin de réussir ces compétitions qui marquent le retour du Congo sur la scène internationale.

En attendant l'aboutissement de certaines requêtes liées à la préparation des équipes nationales, plus de 45 judokas (messieurs et dames) de toutes les catégories issus de différents clubs du Congo prennent part

à ce stage de préparation. « Nous allons donner le meilleur de nous pour honorer le Congo et invitons les autorités à nous accompagner afin de réussir cette mission », a confié la capitaine de l'équipe nationale, Goberty Rabi Pembelé.

Page 16

REVENDEICATIONS SOCIALES

Un vent de grève à la mairie de Brazzaville

L'intersyndical de la mairie de Brazzaville a lancé, à l'issue de son assemblée générale du 30 octobre, un préavis de grève de 72 heures en raison du non-paiement des salaires des mois d'août, septembre et octobre.

Outre le non-paiement des salaires des actifs, les agents municipaux exigent, entre

autres, la continuation du paiement du différentiel des salaires de l'année 2016, le départ immédiat des délégués commis aux recouvrements des recettes de la mairie, le paiement des divers mandats des potentiels retraités et actifs par la recette municipale.

Page 5

Éditorial

Juger

Page 2

ÉDITORIAL

Juger

Ouverte le 23 octobre dernier, la session criminelle va se poursuivre jusqu'au mois de mars 2025 avec quelque 71 affaires inscrites à son rôle dont la quasi-totalité concerne les crimes et assassinats. Certains prévenus attendent depuis belle lurette ce moment d'échange et de vérité que les pouvoirs publics voudraient voir se tenir chaque année au regard de la montée de la criminalité dans le pays au cours de ces dernières années.

La tenue régulière des sessions criminelles donne l'occasion aux juges d'instruction de diligenter le traitement des dossiers mis à leur disposition et d'éviter aux accusés de passer de longs moments de détention avant les procès.

Les présumés auteurs des faits incriminés par la loi seront fixés sur leur sort. Le parquet, lui, s'affaire à prouver leur culpabilité alors que les conseils se battent corps et âme pour décharger leurs clients. En dernier ressort, les juges proclameront la sentence.

La justice étant de Dieu dit l'adage populaire, il revient donc aux juges de dire le droit rien que le droit comme le leur recommande la législation en la matière. De l'équité du jugement dépendra la confiance des justiciables.

Les Dépêches de Brazzaville

FIN DES SUBVENTIONS AUX CARBURANTS

Appliquer les mesures d'accompagnement

Les effets de la suppression de la subvention aux carburants sont déjà perceptibles sur les ménages congolais, avec la flambée des produits essentiels, des coûts des transports, des services... Dans son dernier rapport, la Banque mondiale suggère la mise en place des programmes sociaux ainsi que des mesures courageuses visant à baisser les charges des ménages.

La Banque mondiale s'inquiète du niveau de la pauvreté et de l'inefficacité des politiques publiques en Afrique, dans son édition Poverty, prosperity, and planet report, une nouvelle publication qui dresse le premier bilan post-covid des progrès réalisés dans l'éradication de la pauvreté. L'agenda 2030 est hors de portée, estime la même source, car il faudrait encore trois décennies afin de parvenir à éliminer la pauvreté, notamment dans les pays à faible revenu.

Le rapport s'est intéressé principalement aux conséquences de la fin des subventions aux carburants, une mesure que le gouvernement congolais applique depuis l'an dernier. La subvention aux carburants pesant environ 300 milliards FCFA au budget de l'État, le gouvernement s'est engagé à utiliser le montant épargné pour le soutien ciblé aux couches sociales les plus vulnérables, à travers

l'augmentation des investissements publics dans la santé, l'éducation, l'assistance aux plus démunis.

L'institution de Bretton Woods a mis en lumière les enjeux liés à la fin des subventions aux carburants. Bien que nécessaire, la mesure soulève des questions et impacts socio-économiques potentiels. Mal exécutée, d'après la Banque mondiale, la suppression de la subvention provoque de facto une baisse des revenus des ménages les plus pauvres. « L'opacité permet aux élites au pouvoir et à leurs alliés de profiter des fonds publics alloués à ces subventions, créant un décalage entre les ajustements effectifs des prix et les économies fiscales prévues. Cette dynamique compromet les économies attendues et met en péril la viabilité des réformes de suppression des subventions », souligne le rapport. Pour cela, les auteurs du rapport proposent « une

suppression progressive » insistant sur la nécessité d'appliquer les programmes sociaux tels que des transferts monétaires ciblés à la population la plus vulnérable. La mesure liée aux programmes sociaux, retient-on, constitue une solution efficace pour réduire la dépendance aux subventions tout en préservant le pouvoir d'achat des ménages défavorisés. Citant les cas du Nigeria et du Togo, la Banque mondiale voit de bon œil les mesures destinées à baisser les prix des transports publics et à augmenter temporairement le salaire minimum des travailleurs moins bien rémunérés.

Au Congo, la conséquence directe de la suppression de la subvention est la hausse de plus de 25% du prix du carburant à la pompe. Le prix du super carburant est passé de 625 à 775 FCFA le litre, tandis que le gazole est vendu à 625 F contre 500F auparavant.

Fiacre Kombo

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara, ,

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

DIGITALISATION

Une masterclass dédiée aux acteurs du numérique

La société Moyicare a organisé, le week-end dernier au Palais des congrès à Brazzaville, une masterclass spéciale au profit des étudiants et startupers en vue de leur donner de nouvelles notions sur le numérique et l'entrepreneuriat.

La masterclass s'est tenue sous le thème : « Le numérique et l'entrepreneuriat : les démarches pour autonomiser les jeunes ». Elle a réuni plus de cinq cents étudiants et jeunes entrepreneurs œuvrant dans le secteur du numérique.

Trois thématiques y étaient développées par des experts pour éclairer la lanterne des participants sur le numérique et l'entrepreneuriat. Elles portaient sur « Les opportunités du numérique pour développer son projet » ; « Découvrir l'intelligence artificielle » ; « Cybersécurité et dangers d'internet ».

Cette masterclass avait pour objectif d'accompagner les étudiants et entrepreneurs à renforcer leurs compétences dans le domaine du digital et à s'y investir pleinement afin de leur

permettre de s'auto employer et de s'auto insérer dans la société.

« L'objectif de cette masterclass est de promouvoir les droits des enfants et d'accompagner les jeunes dans la création des entreprises. Trois ateliers y ont été animés pour motiver les jeunes à se lancer dans l'employabilité. A travers les thèmes développés, les experts ont

édifié les participants, entre autres, sur la manière de se comporter lors d'un entretien d'embauche, et comment doivent-ils se tenir devant un interrogateur », a expliqué la présidente de l'organisation non gouvernementale Moyicare, Joana Marie Claire Guillond. Par la même occasion, deux ateliers ont été aussi animés sur l'employabilité et l'entrepreneuriat.

A l'issue de la formation, Moyicare a sélectionné dix projets qu'elle va soutenir et accompagner.

Notant qu'en ouvrant les travaux, le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, avait exhorté les participants à s'intéresser au numérique qu'il estime être « un véritable catalyseur du développement et accélérateur d'intégration et d'au-

to-emploi ».

« L'intelligence artificielle, le e-commerce sont autant d'opportunités qui vous sont offertes afin d'exceller et entreprendre dans ce secteur promis à un bel avenir. Au cours de cette session, vous explorerez comment cette approche révolutionnaire peut vous procurer un avenir meilleur. Je vous encourage à participer activement », avait-il indiqué.

Rappelons que Moyicare est une organisation qui promeut les droits des enfants et combat la précarité afin de garantir un accès équitable à une éducation de qualité. Fondée en 2022, elle est basée à la fois à Brazzaville, au Congo, et à Genève, en Suisse.

Firmin Oyé

« L'objectif de cette masterclass est de promouvoir les droits des enfants et d'accompagner les jeunes dans la création des entreprises. Trois ateliers y ont été animés pour motiver les jeunes à se lancer dans l'employabilité. A travers les thèmes développés, les experts ont édifié les participants, entre autres, sur la manière de se comporter lors d'un entretien d'embauche, et comment doivent-ils se tenir devant un interrogateur »

INSTITUT DES JEUNES SOURDS

Une quinzaine d'apprenants initiée au numérique

L'association sportive et éducative « Les jeunes cadres » vient de former une quinzaine d'élèves de l'Institut des jeunes sourds de Brazzaville aux métiers de l'informatique, notamment le pack office, le design en ligne et l'introduction à la 3D.

La cérémonie de remise de certificats et de présentation des œuvres des jeunes formés s'est déroulée le 31 octobre dernier, en présence de la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Irène Marie Cécile Mboukou Kimbatsa; ainsi que de celui des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo. Remettant les certificats à un échantillon d'apprenants, les deux membres du gouvernement se sont félicités de l'initiative de l'association « Les jeunes cadres » visant, entre autres, à offrir de nouvelles perspectives à la jeunesse. Léon Juste Ibombo, de son côté, a promis de renforcer le pack informatique de la salle polyvalente de l'Institut des jeunes sourds qui comprend une bibliothèque, une médiathèque et un espace culturel.

Le président de l'association « Les jeunes cadres »,



Les officiels posant avec un échantillon d'apprenants / Adiac 2

Florian Koulimaya, a rappelé que le projet innovant pour l'inclusion numérique des jeunes sourds a pour but de permettre aux élèves de cet institut de participer aux activités extrascolaires. « Nous avons constaté qu'après le Brevet d'études techniques, les jeunes de

cet institut n'avaient pas trop d'opportunités qui s'offraient à eux. Nous savons qu'ils peuvent faire usage de leurs mains et de leurs yeux, donc certains métiers du numérique peuvent être à leur portée. C'est pourquoi nous avons jugé de faire de

notre mieux pour mettre en place un projet d'inclusion numérique au profit de ces jeunes », a-t-il expliqué.

Avant de former ces jeunes sourds pendant deux mois, l'association a procédé au renforcement des capacités de trois bénévoles, acteurs

de l'inclusion numérique. Selon son président, le projet d'inclusion numérique redonne vie et espoir à ces jeunes qui semblent être exclus de la société. Car, ils pourront désormais, a-t-il dit, être sûrs et certains de s'autonomiser par le biais des métiers du numérique. « Au sein de cet institut, les jeunes apprennent la menuiserie, la couture, donc associées à cette formation, ces jeunes pourraient modéliser tous les produits prototypes qu'ils voudraient fabriquer par la suite. Avec un ordinateur, ils pourraient concevoir un meuble et faire la menuiserie industrielle ; certains d'entre eux pourraient devenir des stylistes, des modélistes », a commenté Florian Koulimaya, précisant que la présence des deux ministres prouve à suffisance que le gouvernement est ouvert aux projets porteurs.

Parfait Wilfried Douniama

Le projet innovant pour l'inclusion numérique des jeunes sourds a pour but de permettre aux élèves de cet institut de participer aux activités extrascolaires.

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

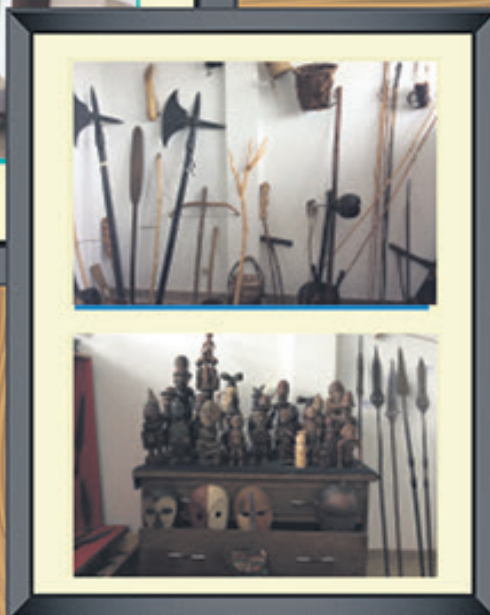
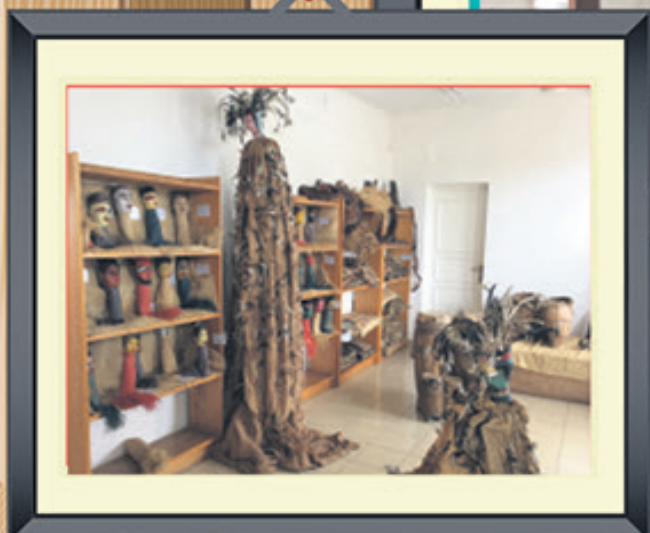
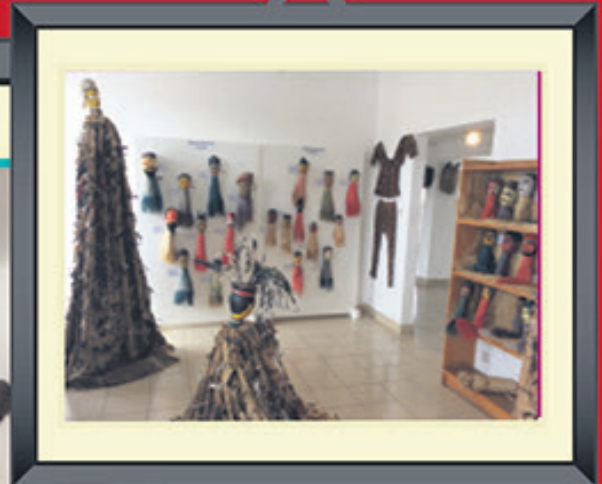
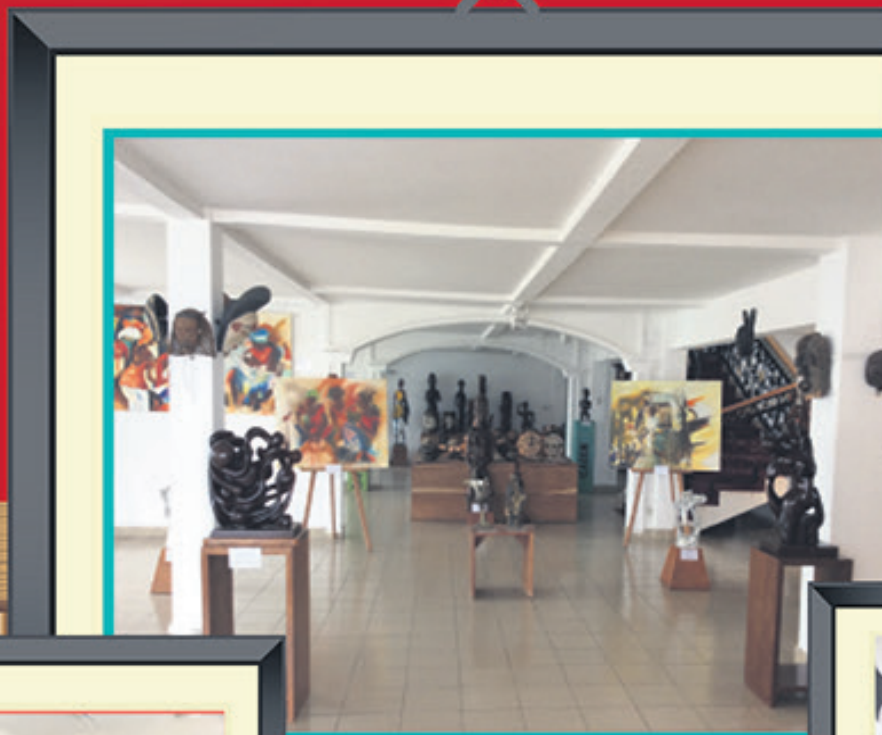
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

MAIRIE DE BRAZZAVILLE

L'intersyndicale lance un préavis de grève

L'intersyndicale de la mairie de Brazzaville a publié, le 30 octobre dernier au terme d'une assemblée générale, un préavis de grève dans 72 heures en raison du non-paiement des salaires des mois d'août, septembre et octobre de cette année.

Outre le non-paiement des salaires des agents municipaux actifs depuis trois mois, les agents municipaux ne comprennent pas pourquoi 250 dossiers de leurs collègues potentiels retraités ont été rejetés par la Caisse nationale de sécurité sociale.

Ils exigent la continuation du paiement du différentiel des salaires de l'année 2016 ; le départ immédiat des délégués commis aux recouvrements des recettes de la mairie; le paiement des divers mandats des potentiels retraités et agents municipaux actifs par la recette municipale ; le départ immédiat de tous les tâcherons des pompes funèbres municipales.

L'assemblée générale a invité l'ensemble des agents municipaux actifs et potentiels retraités au calme en attendant l'aboutissement de leurs revendications et met en garde quiconque voudrait récupérer ce mouvement pour des visées politiques.

Guillaume Ondze

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Une nouvelle ZAP ouverte dans le Pool

Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo, a mis en place, le 31 octobre, une nouvelle Zone agricole protégée (ZAP) à Kinkala, département du Pool.

La nouvelle ZAP mise en service à quelque 23 km de Kinkala, chef-lieu du département du Pool, concourt aux côtés de celles de Vindza, Kindamba, Louila et Mayama, à la réinsertion socio-économique des ex-combattants. Les 290 acteurs issus des 29 coopératives qui composent la ZAP de Kinkala vont mettre en terre la culture de maïs, un ingrédient nécessaire à la fabrication de l'aliment de bétail dont l'insuffisance constitue un frein à la pratique des activités pastorales au Congo. Remettant un échantillon de kits agricoles aux producteurs, le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche les a exhortés au travail bien fait et à la discipline pour atteindre le bout du monde. Selon Paul Valentin Ngobo, la ZAP de Kinkala représente plus qu'un simple projet d'agriculture. Elle incarne, de ce fait, un engagement national pour apporter à la population locale des opportunités d'emplois, de formation, d'autonomisation économique. Elle répond aussi, a-t-il poursuivi, à la volonté de l'Etat de renforcer la sécurité alimentaire, élément essentiel pour toute société stable et résiliente.

« A travers cette initiative, le

gouvernement s'engage pleinement pour offrir à la population de ce département des moyens concrets de contribuer à son développement et de reconstruire son avenir. Aujourd'hui, nous réaffirmons la vision du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui a toujours considéré l'agriculture comme une priorité nationale pour renforcer notre autosuffisance et garantir un avenir prospère, paisible à nos concitoyens. En investissant dans les ZAP, nous actionnons un levier essentiel de réinsertion et d'inclusion sociale », a-t-il déclaré.

Le ministre a également rappelé que ces espaces organisés permettent à des jeunes sans emplois et aux personnes en situation de précarité de développer les compétences pratiques, de générer les revenus et de s'intégrer pleinement dans la société. Il a, par ailleurs, annoncé la mise à la disposition de chaque groupement du matériel, de la formation et des ressources pour garantir le succès des exploitations, et faire en sorte que chaque coopérative devienne une unité de

production autonome.

Le lancement des activités de la ZAP de Kinkala a été saluée par les ex-combattants regroupés au sein des coopératives. Responsable du groupement « La terre, c'est ma mère », Albert Malembé s'est félicité de cette initiative gouvernementale. Selon lui, si le gouvernement avait commencé cette initiative depuis longtemps, les jeunes ne devraient pas se retrouver dans la violence avec des phénomènes comme les Kulunas, bébés noirs et autres débordements. « Nous sommes très contents de cette initiative parce que nous consommons souvent des produits importés, ce qui n'est pas bien. Nous devons désormais aller vers le développement de notre pays. En travaillant, nous allons alimenter nos marchés. Si nous nous mettons au travail, nous ferions mieux que nos parents, nous allons développer le pays avec l'agriculture », a indiqué cet ancien combattant, plaidant pour la construction des maisons en matériaux durables afin d'en faire bénéficier aux générations futures.

Parfait Wilfried Douniama

AUTO-ENTREPRENEURIAT

Près de 500 jeunes reçoivent des cartes d'artisans

La Génération auto-entrepreneur (GAE) a lancé, le 4 novembre, à Brazzaville le processus de formalisation de 500 artisans en leur remettant des cartes professionnelles et des attestations d'ouverture d'une entreprise.

La cérémonie de lancement a regroupé des centaines de personnes en majorité des jeunes œuvrant dans l'informel dans les domaines de la coiffure, de la couture, de la boulangerie, la peinture, la maçonnerie et bien d'autres secteurs sont concernés. L'initiative qui vise à formaliser 500 000 autoentrepreneurs s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des recommandations du Dialogue intergénérationnel décentralisé organisé il y a quelques mois par la dynamique « Pona Ekolo ».

La directrice générale de l'Agence nationale de l'artisanat, Emma Mireille Opa Elion, a, dans son discours, rappelé que la date du 4 novembre 2024 restera un jour d'allégresse pour cette catégorie d'artisans qui travaillaient depuis plusieurs années au noir. « L'Etat qui a l'obligation de formaliser à penser mettre à votre disposition des cartes d'artisans et des attestations ou autorisations d'ouverture d'un atelier pour une entreprise artisanale. A l'image de l'acte de naissance qui marque l'arrivée au monde d'une personne, d'une licence de football qui marque la qualification d'un joueur dans une équipe, la carte



Les participants à la cérémonie/Adiac

d'artisan est votre document professionnel », a-t-elle précisé.

Selon elle, l'Etat a, entre autres obligations, de promouvoir des œuvres des artisans, de promouvoir le développement et les outils de leur travail. Les pouvoirs publics ont également, a-t-elle poursuivi, la mission de conseiller, de faciliter l'accès aux procédures administratives pour les dossiers des artisans. Sans oublier, l'obligation de montrer les œuvres des artisans dans les salons, marchés et foires sur le plan national et international. « Cependant, toi l'artisan, tu as aussi les devoirs envers la population dont le plus important est la transformation, la production des œuvres de

qualité. Car vous êtes nos ambassadeurs au plan national et au plan international », a conclu Emma Mireille Opa Elion.

Etendre le projet jusqu'à Pointe-Noire

lançant le projet, le coordonnateur général de la GAE, Digne Elvis Okombi Tsalissan, a invité les bénéficiaires à faire preuve de l'innovation. Pour lui, le Congo rêve d'une jeunesse capable de faire de grandes choses. « Vous êtes l'avenir, vous êtes le rêve de tout un pays car, pour certains, vous avez déjà emboîté le pas de l'entrepreneuriat et de la création des richesses. Quoi que l'on dise, le Congo est un pays d'op-

portunités capables de créer des millionnaires, un pays où avec un talent on peut avoir le monopole d'activités. L'acte de ce matin est pour vous, artisans, le début d'une nouvelle aventure pleine de promesses et de défis qui exigent la rigueur, l'enthousiasme, la volonté et de l'abnégation », a-t-il rappelé.

Insistant sur l'innovation, il a indiqué que tous les artisans qui ont innové sont entrés dans l'histoire car leurs œuvres ont dépassé les frontières et les époques. Il a demandé aux artisans congolais de s'approprier pour apporter sa contribution dans la perspective de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale

africaine. S'agissant de l'auto-entrepreneuriat, il a rappelé que ce concept qui n'est pas nouveau désigne toute personne qui exerce une activité lucrative lui permettant de faire un chiffre d'affaires. « L'autoentrepreneur, c'est le maçon que nous appelons pour les travaux dans nos maisons. Ces gens qui gagnent de l'argent. L'autoentrepreneur aujourd'hui, c'est vous les artisans. La GAE n'a pas vocation à créer quelque chose de nouveau, mais notre travail consiste à faire prendre confiance à des milliers de Congolais qui se lancent dans ce statut d'auto-entrepreneur et de les accompagner avec l'écosystème mis en place par les pouvoirs publics », a précisé Digne Elvis Okombi Tsalissan, s'engageant à accompagner les Congolais ayant des idées, des talents afin de former une génération d'autoentrepreneurs qui créera de la richesse.

Après Brazzaville, la GAE se rendra en collaboration avec ses partenaires à Pointe-Noire avant de mettre le cap sur d'autres départements pour offrir ses opportunités aux artisans de l'intérieur du pays.

P.W.D.

VIE ASSOCIATIVE

L'Acele contribue à l'assainissement du lycée de Ngamakosso

L'Association congolaise des enseignants des langues étrangères (Acele) a organisé, le 29 octobre, l'opération de salubrité au lycée de Ngamakosso, situé dans le 6^e arrondissement de Brazzaville, Talangai.

Le président de l'Acele, Bo-vid Chrishiler Atouta, a rappelé que l'objectif du projet est d'aider les apprenants du lycée de Ngamakosso afin qu'ils puissent s'approprier la protection de leur environnement scolaire en traitant les déchets plastiques et biodégradables. Prenant l'exemple des écoles de l'Etat de Kansas, de Chicago et d'Oregon où il a fait ses programmes d'échanges américains (Fulbright et Pan-Africa Youth Leadership Program), Bo-vid Chrishiler Atouta a ainsi « encouragé les élèves de ce lycée à s'imprégner les valeurs de volontariat en nettoyant régulièrement leur établissement



« Encouragé les élèves (...) à s'imprégner les valeurs de volontariat en nettoyant régulièrement leur établissement pour servir d'exemple à d'autres écoles se trouvant dans les quartiers périphériques de Brazzaville »

pour servir d'exemple à d'autres écoles se trouvant dans les quartiers périphériques de Brazzaville ».

L'Acele a, par ailleurs, fait un don de neuf bacs à ordures au proviseur de cet établissement public d'enseignement général, Onoth Sylvestre Mviri, afin de permettre aux élèves d'y mettre les déchets au lieu de les jeter par terre.

Dans le but de promouvoir l'anglais parlé dans les écoles publiques de Brazzaville, l'Acele y a également installé un club d'anglais. Le but étant de permettre aux apprenants de Ngamakosso de pratiquer l'anglais durant la période scolaire.

Parfait Wilfried Douniama



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission Générale de passation des marchés n°1

Sélection régionale ouverte n°112/BEAC/DGE-DRHF/SRO/Ser/2024 pour la sélection d'un Cabinet en vue de l'organisation du concours de recrutement des Agents d'Encadrement Moyen à la Banque des Etats de l'Afrique Centrale

Dans le cadre de sa politique de gestion des ressources humaines, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite recruter une entreprise spécialisée en vue de l'assister dans l'organisation d'un concours de recrutement d'agents d'encadrement moyen. Aussi, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées remplissant les conditions requises, à soumettre une proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la sélection sur la base de la qualité technique et du coût de la proposition.

Les Prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation – CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
✉ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403
☎ : (+237) 222 23 33 29
@ : cgam.scx@beac.int
www.beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cent mille (106 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 21 novembre 2024 à 12 heures précises.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
✉ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé – Cameroun.

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en deux phases aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaiteraient assister aux séances d'ouverture. Les plis administratifs et techniques seront ouverts le jeudi 21 novembre 2024 à 13 heures et les plis financiers le vendredi 29 novembre 2024 à 12 heures.

Yaoundé, le 24 OCT 2024

La Présidente de la Commission,



CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Makosso Afiavi Marisca Carlina. Je désire désormais être appelée Mayika Afiavi Marisca Carlina.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIA NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

RUSSIE-NIGER

Signature d'un accord pour l'acquisition de trois satellites

Le gouvernement nigérien, représenté par son ministre de la Communication, Sidi Mohamed Raliou, et la société Glavkosmos, une unité de la société spatiale d'Etat russe Roscosmos, ont signé vendredi à Niamey un accord pour l'acquisition de trois satellites.

Il s'agit d'un satellite de communication, d'un satellite de télédétection et d'un satellite radar destiné à la défense et à la sécurité, dont la fabrication en Russie est prévue pour durer quatre ans, selon le ministre nigérien. «*Nous souhaitons assurer notre souveraineté dans ce domaine. Aujourd'hui marque la signature de l'accord, suivie par la formation des équipes chargées de la gestion des équipements, et enfin, la fabrication des satellites en Russie*», a déclaré M. Raliou.

A la suite de la détérioration des relations avec la France, matérialisée par le renvoi de l'ambassadeur et du contingent français de Niamey, le Niger s'attache à renforcer ses liens avec d'autres partenaires internationaux, dont la Russie.

MALI

Construction d'une raffinerie d'or

Le conglomérat russe Yadran Group a annoncé le lancement de deux projets majeurs au Mali, à savoir la construction d'une raffinerie d'or et d'une usine de transformation de coton.

Les relations entre le Mali et la Russie s'approfondissent, cette fois dans le secteur économique. Cette initiative marque une nouvelle étape dans la collaboration entre les deux pays après des accords dans le nucléaire civil, l'énergie solaire et les céréales.

Le président de Yadran, Irek Salikhov, a précisé que des accords ont déjà été signés pour poser les bases de cette coopération. Ces nouvelles installations devraient non seulement valoriser les ressources naturelles maliennes, mais aussi générer des emplois locaux et diversifier l'économie du pays. Le président de la Transition, le général Assimi Goïta, s'est engagé à soutenir ces projets. La signature officielle des accords est attendue prochainement, suivie de l'arrivée d'une équipe d'experts russes pour initier les travaux.

GUINÉE-BISSAU

Le président exhorte les militaires «à cultiver davantage leur esprit patriotique et républicain»

Le président bissau-guinéen, Umaro Sissoco Embaló, a exhorté dimanche à Bissau les forces armées «à cultiver davantage leur esprit patriotique et républicain» afin de garantir la sécurité et la stabilité de la Guinée-Bissau.

M. Embaló s'est exprimé devant les plus hautes autorités militaires du pays, à l'occasion d'une visite au commandement de la Garde nationale. Cette visite s'inscrit dans le cadre des rencontres avec les officiers de l'armée, de la police et de la Garde nationale afin d'échanger avec eux sur la sécurité nationale, la stabilité du pays ainsi que le comportement exemplaire qui doit caractériser les hommes en uniforme, a-t-il expliqué.

Le président Embaló a profité de l'occasion pour annoncer que le 60e anniversaire de la création des forces armées bissau-guinéennes sera célébré le 16 novembre. A l'occasion de cette célébration, des médailles seront remises aux soldats et anciens combattants de la guerre de libération du pays.

Xinhua

COOPÉRATION

La Turquie réaffirme son engagement à renforcer le partenariat avec l'Afrique

Le ministre turc des Affaires étrangères, Hakan Fidan, a réitéré l'engagement de son pays à favoriser un partenariat solide avec les pays africains, lors de la troisième conférence ministérielle du partenariat Turquie-Afrique tenue les 2 et 3 novembre, à Djibouti.

Après avoir félicité les dirigeants de l'Union africaine pour leurs contributions à la conférence, Hakan Fidan a mis en exergue la jeunesse de l'Afrique, ses vastes ressources et ses marchés en plein essor qui, selon lui, la positionnent pour un « rôle plus important au XXI^e siècle ». Cependant, il a relevé les défis complexes auxquels l'Afrique est confrontée, notamment «*le terrorisme, les inégalités, les effets néfastes du changement climatique, le sous-développement et la migration irrégulière*».

Le ministre turc des Affaires étrangères a souligné l'engagement d'Ankara en faveur de « solutions africaines aux problèmes africains », affirmant l'alignement de la Turquie sur les principes de l'Union et sur l'Agenda 2063 qui vise un développement global à travers le continent.

Abordant les problèmes de sécurité, il a mis en avant le soutien de la Turquie aux pays africains dans la lutte contre le terrorisme et la stabilisation

des régions touchées par les conflits. Il s'est particulièrement concentré sur la situation au Soudan, exhortant la communauté internationale à travailler ensemble pour un cessez-le-feu immédiat et une paix durable.

En effet, depuis 2023, l'armée soudanaise et les forces paramilitaires de soutien rapide sont engagées dans un conflit meurtrier, qui a fait plus de 20 000 morts et déplacé plus de dix millions de personnes, selon l'Organisation des Nations unies (ONU). La communauté internationale et l'ONU ont intensifié leurs appels à la fin de la violence, alors que le conflit menace de plonger des millions de personnes dans la famine en raison des pénuries alimentaires dans treize des dix-huit États du Soudan.

Sur le plan économique, Hakan Fidan a souligné l'expansion du commerce de la Turquie avec l'Afrique, qui a dépassé les 35 milliards de dollars en 2023, et ses investissements totalisant environ 7 milliards de dollars.

En outre, il a jeté la lumière sur « l'approche holistique » de son pays visant à favoriser les partenariats économiques et le développement, notamment les efforts en matière de santé, de sécurité alimentaire et de durabilité environnementale. Il a également rappelé la forte présence diplomatique avec quarante-quatre ambassades turques à travers l'Afrique et trente-huit ambassades africaines dans la capitale turque.

Le ministre Hakan Fidan a conclu en appelant à des réformes de l'ONU, notamment en faveur d'une représentation équitable au Conseil de sécurité. Il a aussi félicité les nations africaines pour leur soutien à la cause palestinienne et a souligné l'importance des voix africaines sur les plateformes mondiales, comme le G20.

La Turquie, en tant que partenaire stratégique de l'Union africaine depuis 2008, s'est efforcée de développer des relations bilatérales avec les pays africains grâce à une approche structurée et personnalisée.

Yvette Reine Nzaba

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Une région « à la traîne » par rapport au reste du monde

La reprise économique dans la région demeure « à la traîne » par rapport au reste du monde, selon la Banque mondiale (BM) qui préconise d'investir davantage dans l'éducation.

Sauf accident, le revenu moyen par habitant en Afrique subsaharienne rattrapera enfin, en 2026, son niveau d'avant la pandémie de covid-19. Selon les prévisions de croissance de la BM pour la région, il sera même supérieur de 2 % à celui de 2019. Pour autant, il serait difficile de s'en réjouir, dès lors qu'on se livre au jeu des comparaisons : en Asie du Sud et en Asie de l'Est, la différence de niveau de vie entre 2019 et 2026 sera de 30 % ! Depuis la fin de la crise sanitaire, la reprise au Sud du Sahara a été « lente et à la traîne » par rapport au reste du monde, soulignent les auteurs du rapport semestriel « Africa's pulse », estimant urgent de relancer l'activité pour « sortir du piège de la faible croissance ».

Alors que plus d'un tiers des habitants de la région vivent déjà dans

l'extrême pauvreté, « si cette tendance se poursuit sur le long terme, ce pourrait être catastrophique », a alerté Andrew Dabalen, le chef économiste pour l'Afrique de la BM. Cette institution fait plusieurs recommandations dont la première consiste à investir davantage dans l'éducation. En effet, l'Afrique subsaharienne est la région du monde qui consacre le moins d'argent par habitant au secteur. Un tiers des enfants d'Afrique subsaharienne abandonne l'école, avant d'avoir terminé le cycle primaire. Elle se dit consciente des « pressions budgétaires actuelles » qui « imposent des choix difficiles aux décideurs politiques ». Une trentaine d'États dépense plus en services de la dette que dans les budgets d'éducation et de santé réunis. Pourtant, « le rendement

économique dans l'éducation est élevé », souligne l'institution, et permet de « créer un cercle vertueux ».

Par exemple, une éducation de base universelle permettrait de doubler le produit intérieur brut par habitant, ce qui équivaut à 1.4 point de pourcentage de croissance économique supplémentaire, chaque année. Avec une main d'œuvre qui devrait doubler d'ici à 2050, la BM alerte : « *Le fait de ne pas investir dans l'éducation, aujourd'hui, nuira au développement économique pendant des décennies* ». Pour parvenir à l'éducation universelle d'ici à 2030, 11 millions d'enseignants supplémentaires et la construction de 9 millions de classes seraient nécessaires sur le continent.

Noël Ndong



Lions International
District 403 B1 - Région 25

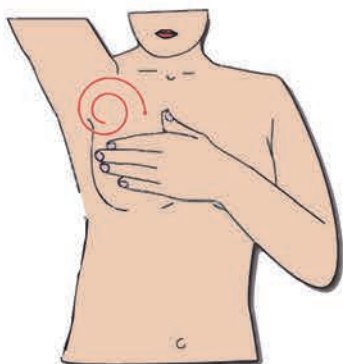
Octobre rose

L'autopalpation en pratique



1ère étape : devant le miroir

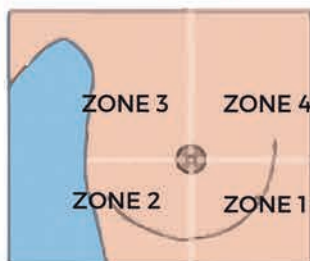
Les bras levés, à la recherche d'une modification de la forme des seins, de renflements, de rétractions de la peau ou d'altérations du mamelon.



2e étape :

Les doigts à plat, effectuez de légères pressions puis des petits cercles, zone par zone (à la recherche d'une boule ou d'un épaissement suspect)

N'oubliez pas les zones à palper



Portez une attention particulière sur la zone située entre le sein et l'aisselle (**zone 3**)

Assurez-vous de l'absence d'écoulement au niveau du mamelon

Bon à savoir :



La position allongée permet une meilleure répartition du tissu mammaire.



Sous la douche. L'eau savonneuse facilite l'examen du sein, les mains glissant plus facilement sur la peau.

Adoptez les gestes qui sauvent

OCTOBRE ROSE : LE CANCER DU SEIN NE PEUT ATTENDRE !

Les Lions Clubs de Brazzaville vous rappellent que le dépistage précoce sauve des vies. En cette période d'Octobre Rose, faisons front commun contre le cancer du sein. Encouragez les femmes à se faire dépister.

⚠ N'attendons pas que la maladie frappe. Agissons maintenant !



ASSOCIATION DES LIONS CLUBS DE BRAZZAVILLE
RÉGION 25

Récépissé de déclaration :
N°14924/MIDDLE/DBZV/SG/DDAT/SR
BCH / IBAN : CG39 3001 5242 0110 1200 0347 291



SCANNEZ ce Code QR pour faire un don maintenant et sauvez des vies



DISTINCTION

Kamel Daoud et Gaël Faye remportent des prix

À la mi-journée du lundi 4 novembre, les jurés du Goncourt se sont réunis au restaurant Drouant à Paris pour annoncer le nom de leur lauréat : le Franco-Algérien Kamel Daoud a remporté la plus prestigieuse récompense littéraire au premier tour avec six voix pour son roman «*Décennie noire*» algérienne (1992-2002). De son côté, Gaël Faye reçoit le Prix Renaudot pour un roman sur la reconstruction du Rwanda après le génocide.

Les dix jurés, réunis au restaurant Drouant à Paris, ont plébiscité le roman de l'auteur franco-algérien pour sa fiction sur les massacres de la «*Décennie noire*» algérienne (1992-2002). Kamel Daoud a été préféré à Gaël Faye (Jacaranda), Sandrine Collette (Madeline avant l'aube) et Hélène Gaudy (Archipels). Il succède à Jean-Baptiste Andrea, primé en 2023 pour son roman *Veiller sur elle*. Le prix Renaudot a été attribué à Gaël Faye pour son roman, une autre fiction, sur la reconstruction du Rwanda après le génocide de 1994.

À 12h45, Philippe Claudel du Goncourt est apparu en haut de l'escalier conduisant du rez-de-chaussée au salon Goncourt situé au premier étage pour prendre la parole. «*Le 122^e prix Goncourt a été accordé, au premier tour, à Kamel Daoud pour *Houris chez Gallimard*.*»

Dans la foulée, Kamel Daoud a publié un message en hommage à ses parents sur X : «*C'est votre rêve, payé par vos années de vie. À mon père décédé. À ma mère encore vivante, mais qui ne se souvient plus de rien. Aucun mot n'existe pour dire le vrai merci.*»

En ayant choisi de sacrer Kamel Daoud, le jury a d'abord fait un acte de courage politique. Rappelons-les faits : l'Algérie a

décidé d'interdire le Salon international du livre d'Alger aux éditions Gallimard en raison du roman de l'auteur. Dans *Houris*, Aube, une survivante de la décennie noire (1991-2002) en Algérie, enceinte et mutilée, raconte à la petite fille qu'elle attend le tragique récit de ces années de sang. Ardent défenseur de la liberté d'expression, Atiq Rahimi avait alors écrit une lettre ouverte, apportant son soutien à l'auteur. Or, en lui décernant le Goncourt, le jury a affirmé de la même façon, et sans faille, la liberté totale de l'écrivain. Un écrivain qui a l'habitude de déranger.

Chroniqueur et journaliste, Kamel Daoud est né en 1970 à Mostaganem, en Algérie. Personnage «*balzacien*», selon ses mots, il est à 20 ans, dans les années 1990, un villageois qui finit ses études et arrive en ville. Très tôt, il décide de se lancer dans le journalisme, intègre le Quotidien d'Oran et enquête sur les massacres commis dans son pays. Malgré les insomnies, l'innommable qui s'imprime sur la rétine, Kamel Daoud écrit, rédige, témoigne. «*Le journalisme est essentiel, mais il ne suffira jamais à raconter une guerre. Je dis souvent qu'une blessure, ça se mesure par le journalisme, et que ça se raconte par la littérature*», a-t-il



Kamel Daoud, lauréat Goncourt 2024 Franck Ferville/Agence VU

confié à la presse. À l'aube des années 2000, il commence à publier et à se faire remarquer en tant qu'auteur. Relevons : *Minotaure 504* (2011), sélectionné pour le prix Goncourt de la nouvelle et notamment son roman *Meursault*, contre-enquête (Gallimard, 2014). Cette publication lui valut d'être visé par une fatwa alors qu'il était finaliste du Goncourt – il rata de peu le prix et remporta finalement le Goncourt du premier roman.

Le choix était donc loin d'être

facile face à un Gaël Faye, éminemment sympathique et populaire (il a déjà vendu plus de 173 000 exemplaires de *Jacaranda*). En outre, il a fallu départager deux livres portant sur des massacres (*Houris* on l'a dit, évoque la guerre civile des années 1990 en Algérie, *Jacaranda*, l'après génocide rwandais) ou du moins ses rescapés. Avec Daoud, les jurés ont sans doute été touchés par cette langue incantatoire, ces mots à feu et à sang.

Gallimard sauve sa rentrée littéraire

Enfin, et ce n'est pas rien, en sacrant Kamel Daoud, le Goncourt a sacré Gallimard. Et on peut le dire, la maison a eu chaud. D'abord, parce que contrairement aux années précédentes où elle avait pu se consoler avec le Grand prix de l'Académie française (Giuliano da Empoli en 2022 et Dominique Barbéris en 2023), elle n'avait jusque-là obtenu aucun prix de la rentrée littéraire. Ensuite, parce que durant deux années consécutives, elle a été battue en finale : en 2022, Giuliano da Empoli s'inclinait devant Brigitte Giraud (*Vivre vite*, Flammarion), et en 2023, c'était au tour d'Éric Reinhardt de s'avouer vaincu face à Jean-Baptiste Andrea (*Veiller sur elle*, L'Iconoclaste).

Cela étant dit, Gallimard avait tout de même de très grandes chances de remporter le prix. Alors qu'elle comptait déjà quatre auteurs du Goncourt, publiés au sein dans sa maison, elle accueillait en avril dernier une nouvelle jurée avec Françoise Chandernagor. Pour rappel, le jury compte dix membres. En outre, contrairement à Grasset qui n'a pas remporté le Goncourt depuis 2005, Gallimard, elle l'a obtenu il y a à peine quatre ans. Et qui plus est avec Hervé Le Tellier, qui est devenu le deuxième Goncourt le plus vendu de l'histoire.

Marie Alfred Ngoma

SÉNÉGAL

Une entreprise chinoise sélectionnée pour la construction de la «première autoroute de l'eau» du pays

Le Fonds souverain d'investissements stratégiques (Fonsis) du Sénégal a signé jeudi une convention de partenariat avec l'entreprise chinoise Sinohydro en vue de la construction de la «première autoroute de l'eau» du pays.

Elle est ainsi chargée de mettre en œuvre un grand projet de transport d'eau allant du lac de Guiers (nord) vers le triangle Mbour-Dakar-Thiès (ouest), qui concentre une grande partie de la population du pays.

Le financement du projet sera assuré par le Fonsis et l'ouvrage devra être réalisé d'ici 2028.

Pour le directeur général du Fonsis, Babacar Gning, Sinohydro a été sélectionnée pour «avoir présenté une offre de financement compétitive», en plus de son «engagement à assurer une exécution rapide du projet,



dans les meilleurs délais, et à recourir à la main-d'œuvre locale lors de sa matérialisation, si l'Etat du Sénégal confirme les études de faisabilité».

La société chinoise de construction est chargée de bâtir un aqueduc de 250km, a-t-il indiqué.

De son côté, le ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Cheikh Tidiane Dièye, a affirmé que Sinohydro était la seule entreprise qui répondait à l'intégralité des critères définis par les autorités sénégalaises pour la réalisation de ce projet.

TCHAD

Le gouvernement dément les rumeurs sur des attaques menées par l'armée contre des civils

Le gouvernement tchadien a démenti vendredi les récentes allégations d'attaques supposément menées par l'armée tchadienne contre des civils.

Cette déclaration, faite dans un communiqué du ministère des Affaires étrangères, intervient alors que des informations spéculatives se répandent dans les médias et sur les réseaux sociaux. D'après le communiqué, la diffusion d'allégations erronées par des sources non vérifiées cherche à semer la confusion et à déstabiliser l'opinion publique. Le gouvernement qualifie ces affirmations de manœuvre émanant des groupes terroristes qui tentent de propager des informations fallacieuses face à la grande offensive qui vise à les neutraliser et à éradiquer leurs capacités de nuisance.

«Les opérations menées jusqu'à présent ont ciblé des groupes djihadistes bien identifiés, conformément aux règles strictes d'engagement par nos forces armées», indique le communiqué, ajoutant que «ces dernières, organisées et disciplinées, veillent scrupuleusement à ne jamais viser des civils».

Le gouvernement réitère son engagement envers la protection des populations civiles et assure que l'armée tchadienne continuera à opérer dans le respect des normes internationales.

Xinhua



PROJET D'APPUI AUX PEUPLES AUTOCHTONES ET AUX COMMUNAUTES LOCALES POUR LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES (DGM)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°003/DGM-CG/AEN-2024 (SERVICE DE CONSULTANT)

Secteur d'activité : environnement
Identification du Projet : P 1696 10
Numéro de l'accord de don : TF-B5533

Intitulé de la mission : Recrutement d'une ONG chargée d'appuyer la valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL) dans les départements des Plateaux, de la Sangha et de la Likouala.

1. La République du Congo a bénéficié d'une subvention du Mécanisme Spécial de Dons (Dedicated Grant Mechanism), DGM en sigle, qui est une initiative mondiale qui soutient la participation des Peuples Autochtones et des Communautés Locales (PACL) dans l'effort de réduction des émissions de gaz à effet de serre issues de la déforestation et de la dégradation des forêts et à promouvoir une gestion durable des forêts et des stocks de carbone forestier dans le cadre du processus REDD+. Les objectifs de développement du projet sont de promouvoir des moyens de subsistance durables pour les peuples autochtones et les communautés locales, et de renforcer leur capacité à s'engager dans la gestion durable des ressources naturelles dans le cadre des processus (REDD+).

Le Projet DGM Congo est financé par le Programme d'Investissement pour la Forêt (FIP) et une partie de ces ressources financières sera utilisée pour le paiement du contrat de recrutement d'une ONG chargée d'appuyer la valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL) dans les départements des Plateaux, de la Sangha et de la Likouala.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent : l'appui des ménages et des GIECs travaillant dans le domaine de la valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL) à travers, (i) l'appui aux actions de cueillette durable des PFNL à valeur ajoutée tels que les péké (amande de l'Irvingia gabonnensis, le payo, Irvingia excelsa), les feuilles de palmiers (Elaeis guineensis, Raphia sp., Sclerosperma sp. utilisées pour la couverture des toitures), la cola, les fruits sauvages, les larves blanches d'hanneton, les chenilles (sur les espèces forestières locales de Sappelli, d'Essia, et d'Olon), les feuilles de marantacée (pour l'emballage du manioc), le Gnetum africanum (coco), le poivre noir, les rotins, les perches et les asperges ; et (ii) à la domestication du Gnetum africanum.

Les appuis seront réalisés dans la zone du DGM Congo située dans les départements des Plateaux, de la Sangha et de la Likouala, en vue d'améliorer d'une part, les moyens de subsistance des PACL ciblées et de contribuer d'autre part, à la gestion traditionnelle et durable des ressources naturelles.

3. La prestation s'étalera sur une durée maximale de 360 jours.

4. L'Agence d'Exécution Nationale (AEN) du projet DGM-Congo invite les consultants à indiquer leur intérêt à fournir les services. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de présélection sont les suivants : Une reconnaissance légale en qualité d'ONG en République du Congo; avoir au moins 10 ans d'existence; exécution de 5 missions similaires, notamment des activités d'accompagnement des populations autochtones et communautés locales; une expérience de 5 ans dans la formation et l'accompagnement des communautés locales et des populations autochtones et l'accompagnement des initiatives du secteur forestier et des PFNL; une expérience antérieure dans une tâche similaire avec la Banque Mondiale ou une institution internationale similaire sera préférée; excellente compétence en rédaction de rapports, en communication et en capacité à produire des rapports de haute qualité; une capacité à travailler de manière autonome sous supervision limitée. Les experts clés ne seront pas évalués à l'étape de la présélection. Les Consultants peuvent s'associer à d'autres ONG pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les

membres du groupement seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

NB : Chaque référence sera résumée sur une fiche de projet et ne sera prise en compte que si le candidat y joint les justificatifs comportant les coordonnées des maîtres d'Ouvrage permettant la vérification éventuelle des informations fournies : Attestation de bonne fin d'exécution.

5. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque Mondiale, Quatrième Edition Novembre 2020 (« Règlement de Passation des Marchés »), qui énonce la politique de la Banque Mondiale en matière de conflits d'intérêts. En outre, veuillez vous reporter aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d'intérêts liés à cette mission : conformément au paragraphe 3.17 du Règlement de Passation des Marchés.

6. Le consultant le plus qualifié sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur les qualifications du consultant décrite dans le Règlement de Passation des Marchés et qui sera expressément énoncé dans la Demande de Proposition simplifiée.


7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence (TdR) à l'adresse ci-après pendant les heures de bureau de 08 heures à 17 heures, du lundi au vendredi.

Projet DGM-Congo
Case J.055 V - OCH MOUNGALI III
BP:481 Brazzaville - Congo
Téléphone : +242 06 473 73 78 ; 06 598 82 82
Courriel : cipiviecaritas7@gmail.com

Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être rédigés en français déposés en deux (02) copies et un (01) original au siège du projet DGM -Congo, à l'adresse ci-dessus en version physique et électronique et porter expressément la mention « manifestation d'intérêt relatif au Recrutement d'une ONG chargée d'appuyer la valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL) dans les départements des Plateaux, de la Sangha et de la Likouala » au plus tard le 14 novembre 2024 à 14 heures 30 minutes.

Fait à Brazzaville, le 04 novembre 2024

Le Coordonnateur de l'AEN du DGM - Congo



Roch Borgia OTOUNGOU-NDZA,

SANTÉ

Lancement du 12^e congrès international de l'Afmed

Placés sur le thème «Éthiques et déontologie des professions de santé, droit des patients, les travaux du 12^e congrès international de l'Association des anciens de la faculté de médecine (Afmed) ont été ouverts le 4 novembre à Sultani River Hôtel par le ministre de la Santé, Hygiène et Prévoyance sociale, Dr Samuel Roger Kamba.

Ce Forum qui met en présence des experts, des professionnels de la santé et des acteurs-clés du secteur est un haut lieu du savoir en termes d'échange d'expériences entre les participants et de réflexion sur les stratégies à mettre en oeuvre pour refonder le système sanitaire en République démocratique du Congo (RDC). Dans son discours inaugural, le ministre de la Santé a déclaré que le système de santé congolais, longtemps basé sur un modèle distributif, nécessite une refondation complète.

De ce fait, Dr Roger Kamba a annoncé le passage vers un modèle contributif qui permettra à chaque citoyen de participer à l'accès aux soins de santé. Cela inclut la mise en place d'une assurance maladie obligatoire pour tous les Congolais, garantissant ainsi une couverture élargie et pérenne. Ce modèle, a-t-il renchéri, permettra l'accès aux prestations



de soins pour les personnes vulnérables, comme c'est le cas actuellement avec la gratuité de la maternité, dont le programme s'élargit aux provinces du Kongo Central, Tshopo, Kasai Oriental, Sankuru et Équateur, en plus des 11 provinces déjà couvertes.

Le numéro 1 de la santé a tenu à préciser que le gouvernement travaille sur un paquet de bases pour prendre en charge d'autres problèmes majeurs liés aux maladies infectieuses, dont souffrent de

nombreux enfants de moins de 5 ans. Cela, après avoir évoqué les défis auxquels le pays est confronté, tels que l'accès inégal aux soins et les insuffisances dans les infrastructures sanitaires. Pour le Dr Roger Kamba, il est nécessaire d'investir dans le secteur de la santé afin d'améliorer les conditions de vie et de travail des professionnels de santé, tout en rappelant l'importance de l'hygiène et des services publics permanents. « Il est impératif que les hôpitaux soient correctement

Le ministre de la Santé, Dr Roger Kamba/DR équipés et que les soins soient accessibles à tous, surtout aux populations vulnérables. Nous devons nous battre pour un budget de la santé qui reflète cette vision », a-t-il insisté tout en soulignant l'importance de la collaboration entre les professionnels de santé et les acteurs du secteur pour construire un système de santé efficace, durable et inclusif.

Hommage au Pr Isaac Faustin Muteta

Prenant la parole à l'ouver-

ture de cette rencontre des professionnels de santé, Nicole Muteta, la fille du Dr Isaac Faustin Muteta, a exprimé son profond respect et son admiration pour son père, soulignant son engagement envers la médecine et son dévouement à la cause de la santé pour tous. Elle a mis en avant les valeurs de compassion, d'intégrité et d'humanité qu'il a transmises, qui continuent d'inspirer sa propre carrière dans le domaine de la santé. Son discours a réaffirmé l'importance de l'accès équitable aux soins, un principe qu'elle s'efforce de promouvoir à travers son travail au sein de la coordination de la couverture santé universelle. Le congrès de cette année mettra en lumière les meilleures pratiques en matière d'éthique et de déontologie, tout en abordant les droits des patients dans le cadre d'un système de santé en transformation.

Blandine Lusimana

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Le Calcc annonce son refus

Les membres du bureau national du Conseil de l'apostolat des laïcs catholiques du Congo (Calcc) se sont prononcés, le 1^{er} novembre à Kinshasa à la faveur d'une conférence de presse, contre le changement ou la révision de la loi fondamentale du pays.

Brossant un tableau sombre de la période actuelle marquée par des crises sociopolitiques au zénith, avec plusieurs entités du pays non contrôlées par le pouvoir étatique et les grognes sociales caractérisées par la misère de la population, les membres du bureau national du Calcc ont affirmé suivre la voie tracée par ceux de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco) qui ont déjà donné leur position par rapport à cette question. « A ce sujet, notre position est sans équivoque : nous soutenons la sage position de nos pères éminence, archevêques et évêques catholiques, membres de la Cénco, qui désapprouvent cette

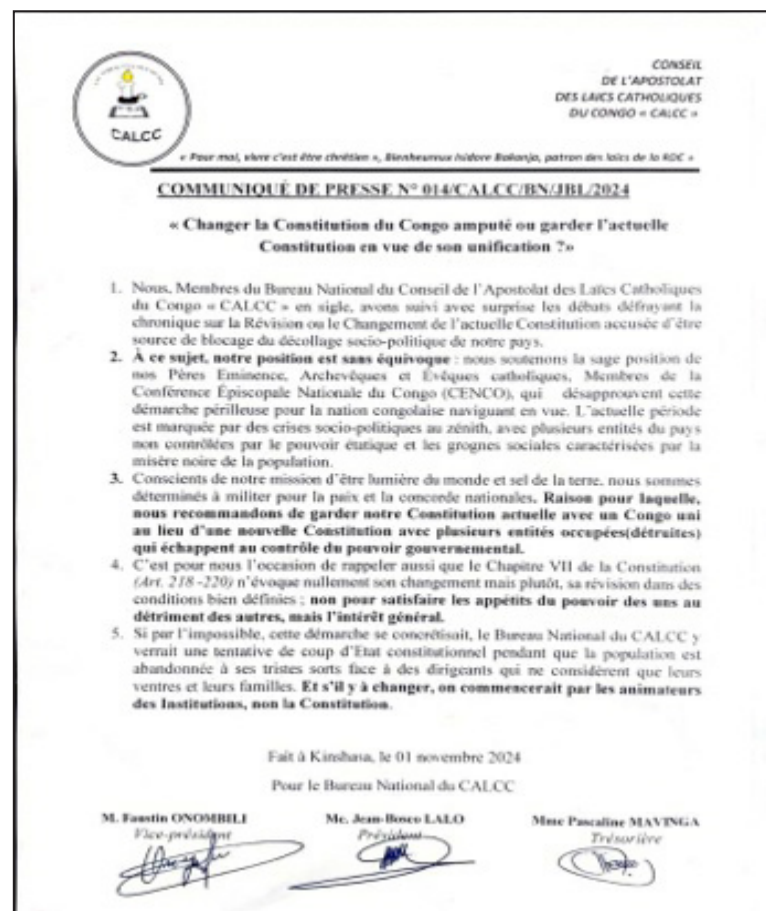
démarche périlleuse pour la nation congolaise naviguant à vue », ont-ils fait savoir.

C'est en se disant conscients de leur mission d'être lumière du monde et sel de la terre que les membres du Calcc se sont dits déterminés à militer pour la paix et la concorde nationales. Cette position motive leur appel en vue de « garder la Constitution actuelle avec un Congo uni au lieu d'une nouvelle constitution avec plusieurs entités occupées (détruites) qui échappent au contrôle du pouvoir gouvernemental ».

Le Calcc a également saisi cette occasion pour rappeler les dispositions de la Constitution (articles 218 au 220) qui n'évoquent nullement son

changement mais plutôt, sa révision dans des conditions bien définies. A l'en croire, ces conditions sont notamment la satisfaction de l'intérêt général et non celle des appétits du pouvoir des uns ou des autres. Pour les laïcs catholiques, s'il y a à changer, on commencerait par les animateurs des institutions et non la Constitution. Et, selon eux, si par l'impossible cette démarche de changement ou de révision de la Constitution se concrétisait, ils y verraient « une tentative de coup d'Etat constitutionnel pendant que la population est abandonnée à ses tristes sorts face à des dirigeants qui ne considèrent que leurs ventres et leurs familles ».

Lucien Dianzenza



FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora

Ligue 1, 10^e journée

Encore une défaite pour Montpellier, battu au Havre (0-1). Rabby Nzingoula a joué 75 minutes, Yael Mouanga est resté sur le banc.

Angers signe un exploit à Monaco (1-0) sous les yeux de Melvin Zinga, resté sur le banc.

Sans Bradley Locko, convalescent, Brest chute face à Nice (0-1).

Strasbourg déçoit à Saint-Etienne (0-2). Titulaire, Dilane Bakwa est sorti à la 80^e minute, tandis que Junior Mwanga est resté sur le banc.

Touché à un genou, Daryll Bakola n'était pas dans le groupe de l'Olympique de Marseille, vainqueur 2-1 à Nantes.

Lens et Brice Samba, réduits à dix à la 59^e minute, s'inclinent au Parc des Princes (0-1).

Norvège, 29^e et avant-dernière journée, 2^e division

Faites-Prévu Kaya Makosso est resté sur le banc lors du match nul de Start à Valerenga (1-1). Start est assuré du maintien avant son dernier match de la saison face à Kongsvinger.

Pays-Bas, 11^e journée, 1^{re} division

Le NEC Nimègue corrige Groningen 6-0. Brayann Pereira a joué toute la rencontre dans son couloir droit. Le NEC est 10^e avec 14 points d'avance sur la zone rouge.

Pays-Bas, 13^e journée, 2^e division

Sans Kévin Monzialis, Den Bosch est tenu en échec par Roda (1-1).

Portugal, 10^e journée, 1^{re} division

Gil Vicente s'incline à domicile face à Boavista (1-2). Titulaire, Jordi Mboula a été remplacé à la 52^e, à 0-2 minute.

Portugal, 10^e journée, 2^e division

Bryan Passi et Mafra concèdent le nul dans les dernières minutes sur le terrain de Felgueiras (1-1).

Roumanie, 15^e journée, 1^{re} division

LUTA Arad chute sur le terrain du Steaua Bucarest (0-1), avec Ray Tsouka Dozi aligné sur la droite de la défense des visiteurs.

En double supériorité numérique aux 25^e et 38^e minutes, Petrolul ne prend qu'un point à Seps (1-1). Herman Moussaki est entré à la 58^e minute.

Russie, 14^e journée, 1^{re} division

Mavis Tchibota a fait son apparition à la 81^e minute lors du succès d'Akron face au Krylya Sovetov (2-0).

Russie, 17^e journée, 2^e division

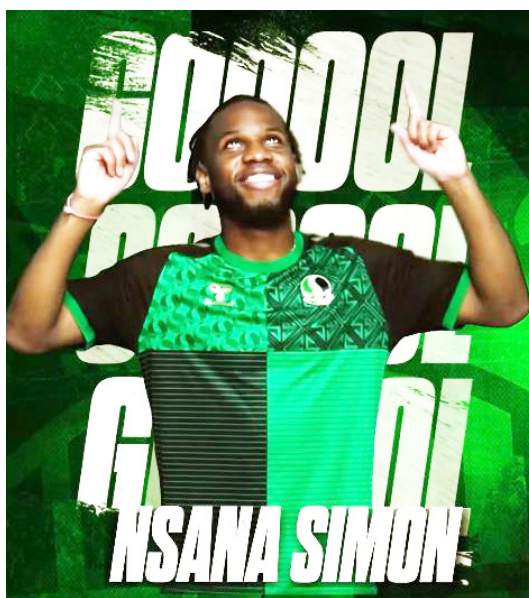
Le Yenisey bat le Rotor Volgograd (2-0), avec Emmerson Illoy-Ayyet titulaire en défense centrale.

Erving Botaka Yoboma est entré à la 74^e minute lors du revers de l'Arsenal Tula à Saratov (0-1).

L'Arsenal Tula est 3^e avec 28 points, le Yenisey est 8^e avec 23 points.

Serbie, 14^e journée, 1^{re} division

Topola subit la loi du Partizan Belgrade (1-2). Titulaire, Prestige Mbougou a été remplacé à la pause, alors que les



visiteurs menaient 2-0.

Slovaquie, 13^e journée, 1^{re} division

Sans Yhoan Andzouana, souffrant des ischios, le DAC Dunajska Streda l'emporte à Komarno (0-1). Le DAC est 4^e.

Slovénie, 13^e journée, 2^e division

Avec Kamal Bafounta titulaire en défense, mais sans John Céleste Makoumbou, le Tabor Sézana perd deux points face à Bilje (2-2).

Allemagne, 9^e journée, 1^{re} division

Augsbourg prend un point à Wolfsburg (1-1), avec Chrislain Matsima titulaire et averti à la 72^e minute.

Francfort étrille Bochum 7-2, sans Niels Nkounkou, resté sur le banc.

Allemagne, 17^e journée, 4^e division, groupe Nord

Titulaire, Aurel Loubongo Mboungu a été remplacé à la 81^e minute lors du match nul concédé par Oldenbourg face à Havelse (1-1).

Angleterre, 13^e journée, 2^e division

Sans Han Noah Massengo, Burnley se rendait à Millwall ce dimanche.

Angleterre, 1^{er} tour de la FA Cup

Huddersfield est éliminé par Tamworth, un club de 5^e division, sur le score d'un but à zéro. Loick Ayina n'était pas dans le groupe.

Malgré l'entrée de William Hondermarck à la 71^e minute, Northampton Town est battu à domicile par Kettering Town, sociétaire de 6^e division, sur le score de 1-2. Le milieu international a été averti à la 104^e minute.

Autriche, 14^e journée, 3^e division

Lask juniors s'incline à Oedt (1-3), sans Queyrell Tchicamboud, absent pour le second match de rang.

Belgique, 13^e journée, 1^{re} division

Sans Mark Mampassi, blessé, Courtrai coule à Anderlecht (0-4).

Senna Miangué n'était pas dans le groupe du Cercle de Bruges, tombeur de Charleroi (2-0).

Belgique, 10^e journée, 2^e division

Le RWDM Molenbeek l'emporte face à Zulte-Waregem (2-1), avec Christ Makosso titulaire au poste d'axial droit. Toujours pas de Yannick Loemba dans le groupe du RFC Liège, battu à La Louvière (1-3).



Premier but en Espagne pour Frédéric Loki/DR

Bulgarie, 14^e journée, 1^{re} division

Le CSKA 1948 est tenu en échec par Beroe (1-1), sans Ryan Bidounga, non retenu après deux matches sur le banc.

Chypre, 7^e journée, 2^e division

Loïs Fauriel est resté sur le banc lors du match nul de Doxa sur le terrain de l'ASIL Lysi (0-0).

Croatie, 12^e journée, 1^{re} division

Merveil Ndockyt et Gorja s'inclinent face à Osijek (0-2). L'international congolais était titulaire face à son ancien club.

Espagne, 13^e journée, 2^e division

Samedi, Pierre Mbemba et Yann Kembo sont restés sur le banc lors du succès du Sporting Gijón face à Cadix (2-1). Les deux défenseurs ont ensuite joué avec la réserve, dimanche soir, lors du déplacement à Mosconia. Également titulaire, Frédéric Loki a ouvert le score en première période.

Géorgie, 31^e journée, 1^{re} division

Sans Romaric Etou, resté sur le banc, ni Deo Gracias Bassinga, blessé, Dila Gori est tenu en échec par le Dinamo Kutaisi (1-1). Troisième, Dila Gori compte désormais 2 points de retard sur son adversaire du week-end et 5 sur Iberia 1999, qui recevra Dila Gori vendredi prochain. Défaite interdite pour l'équipe de Romaric Etou, à cinq journées du terme.

Italie, 11^e journée, 1^{re} division

De retour de suspension, Warren Bondo a été averti à la 83^e minute et remplacé à la 87^e lors du derby lombard perdu par Monza face au Milan AC (0-1).

Kosovo, 12^e journée, 1^{re} division

Drita et Raddy Ovouka, titulaire, l'emportent à Suhareka (1-2) et reprennent la tête du classement en attendant le match de Balkani à Feronikeli ce lundi.

Lettonie, 35^e et avant-dernière journée, 1^{re} division

Sans Junio Taty Tchibinda, non convoqué, le Riga FS l'emporte 2-0 à Grobinas et est officiellement champion d'Estonie, puisqu'avec 6 points de retard, le FC Riga ne peut plus rejoindre son rival.

Rappelons que le club fondé en 2005

conserve ainsi son titre et signe le doublé après sa victoire en Coupe jeudi dernier.

Arrivé en août, le milieu offensif congolais totalise deux apparitions en équipe première, dont 26 minutes de jeu en finale.

Jason Bahamboula n'est pas entré en jeu lors du match nul de Valmiera à Daugavpils (3-3).

Luxembourg, 12^e journée, 1^{re} division

Yann Mabella, titulaire, et le Racing Union chutent sur le terrain de la Jeunesse d'Esch (2-1).

Le Racing est 4^e avec 24 points.

Malte, 10^e journée, 1^{re} division
Christoffer Mafoumbi était titulaire lors du match nul de Floriana face aux Sliema Wanderers (0-0). Floriana est 2^e à 8 points de Birkirkara.

Suisse, 13^e journée, 1^{re} division

En déplacement chez le leader du classement, les Young Boys rapportent un bon point de Zurich (0-0). Remplaçant, Sylvér Ganvoula est entré à la 83^e minute.

Lausanne remporte son due face au Servette (1-0). Morgan Poaty, titulaire, a été remplacé à la 76^e minute, tandis que Kévin Mouanga a joué toute la rencontre.

Blessé au genou, Bradley Mazikou était absent.

Au classement, le Servette est 3^e avec 24 points, Lausanne est 6^e avec 20 points et les Young Boys sont 10^es avec 13 points.

Suisse, 13^e journée, 2^e division

Thoune l'emporte 6-1 à Nyon. Remplaçant, Trésor Samba est entré à la 71^e minute.

Turquie, 11^e journée, 1^{re} division

Alanyaspor et Gaius Makouta, titulaire, prennent un point à Bodrum (0-0).

Toujours privé de Chandrel Massanga, Hatayspor s'incline à Eyüpspor (0-2).

Deuxième titularisation consécutive pour Breyton Fougeu, remplacé à la mi-temps lors du match nul de l'Adana Demirspor à Kayserispor (0-0).

Turquie, 11^e journée, 2^e division

Sakaryaspor l'emporte chez le Yeni Malatyaspor 2-0. Simon Nsana a doublé la mise à la 90^e+1 minute d'une magnifique demi-volée du gauche, avec l'aide du poteau.

Titulaire en attaque, Dylan Saint-Louis a manqué un duel à la 29^e minute. Un bon centre pour Demir, qui trouve l'équerre à la 60^e. Averti à la 74^e minute avant d'être remplacé à la 83^e.

Çorum prend les trois points à Ankara (3-2), sans Durel Avounou, resté sur le banc.

L'Enseler Erokspor fait match nul face à Saliurfaspor (1-1), avec Francis Nzaba titulaire en défense centrale.

Ukraine, 12^e journée, 1^{re} division

Polissya s'incline à Oleksandria (0-1), sans Jerry Yoka, resté sur le banc, ni Borel Tomandzoto et Béni Makouana, absents du groupe.

Camille Delourme

FEUILLETON FÉCOHAND

La Ccas place l'affaire entre les mains du Cnosc

Au terme de l'audience du 30 octobre sur l'affaire opposant Avicenne Nzikou à la Fédération congolaise de handball (Fécohand), le président de la chambre de conciliation et d'arbitrage du sport (Ccas), Me Michel Kaboul Mahouta, a demandé au Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc) de mettre en place, dans un délai raisonnable, une commission électorale indépendante afin d'organiser de nouvelles élections.

La sentence de la Ccas fait suite à la précédente qui avait demandé à la Fécohand de reprendre les élections dans un délai de huit jours. Son président a rendu en matière de référé sportif la sentence dans laquelle il estime que le Cnosc devrait mettre en place une commission électorale indépendante qui va organiser les élections.

« Constatant la non-exécution de la sentence arbitrale du 13 octobre 2024, en conséquence enjoignant le Comité national olympique et sportif congolais de mettre en place une nouvelle commission électorale indépendante dans un délai raisonnable », a décidé la chambre. Après l'annonce du verdict, Avicenne Nzikou a signifié que la balle est désormais au centre puisque la nouvelle commission électorale indépendante sera l'émanation du Cnosc et devra travailler selon



Les membres de la Ccas/Adiac

les règles de l'art.

Pour l'un des membres du comité exécutif, cette décision prouve l'hypocrisie de la Ccas. « Vous devez simplement comprendre que nous avons affaire aux gens qui

n'aiment pas lire, aux gens qui ne maîtrisent pas les textes de notre pays. Ce sont des mauvais perdants qui ne pensent qu'à leur intérêt. Aujourd'hui, on vient encore nous pomper un ver-

dict qui n'est pas fondé sur les textes », a-t-il expliqué.

L'affaire de la Fécohand continue de surprendre plus d'un observateur. Malgré les efforts des différents protagonistes, la crise persiste et les principaux

acteurs de ce sport continuent de payer un lourd tribut puisque certains athlètes et clubs ont actuellement du mal à faire rouler la balle à cause de l'incompréhension des dirigeants.

Après sa réélection le 20 septembre dernier en présence des représentants du ministère des Sports, du Comité olympique et de la Confédération africaine de handball, le président Ayessa Ndinga Yengué se dit préoccupé par la réalisation de son projet de développement sportif pour le compte de l'Olympiade 2025-2028.

Du côté de son adversaire, Avicenne Nzikou, son plus grand souci consiste à refaire les élections. Lors de l'assemblée générale électorale du 20 septembre, ce dernier n'était pas présent dans la salle.

Attendons voir.

Rude Ngoma

« Constatant la non-exécution de la sentence arbitrale du 13 octobre 2024, en conséquence enjoignant le Comité national olympique et sportif congolais de mettre en place une nouvelle commission électorale indépendante dans un délai raisonnable »

FOOTBALL

La commission ad hoc donne les détails sur la reprise du championnat national d'élite ligue 1

Au cours d'une réunion tenue, le 2 novembre avec les dirigeants des clubs de la ligue 1, le président de la commission ad hoc de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), William Theodule Bouaka, a éclairé la lanterne sur le processus en cours dans leurs programmes ainsi que la relance des activités footballistiques.

Les dirigeants de tous les clubs de la ligue 1, à l'exception de l'AS Vegas, ont participé à cette réunion de concertation et de prise de décision commune. Il ressort, en effet, de ces échanges la nécessité d'organiser un bon championnat afin de permettre à toutes les parties prenantes, notamment les athlètes, de s'exprimer et tirer profit de la pratique de leur sport.

Pour ce faire, les participants à la réunion ont convenu de l'ouverture, dès ce 15 novembre, du processus d'enregistrement des joueurs. Pour gagner en temps, jauger le niveau des joueurs et peaufiner les derniers réglages, un tournoi de mise en jambe sera organisé à partir du 25 novembre.

Le championnat national d'élite ligue 1 interviendra, quant à lui, le 15 décembre. Le coup d'envoi de cette compétition marquera ainsi le retour officiel du bal-

lon sur les différents stades du Congo. William Bouaka s'est, d'ailleurs, engagé à plaider pour leur réouverture auprès du ministère des Sports.

Le président de la commission ad hoc a expliqué le processus en cours concernant la reconnaissance de l'assemblée générale extraordinaire du 25 septembre dernier. Selon lui, le problème ne se pose plus puisque la commission ad hoc est reconnue par plusieurs institutions, notamment l'Assemblée nationale, le Comité national olympique et sportif congolais, le ministère des Sports ainsi que les juridictions nationale et internationale. « L'heure est venue pour nous de relancer le football comme l'a demandé la Fédération internationale de football association », a-t-il lancé avant de rappeler l'importance de travailler dans l'unité et la détermination pour le bien



Les participants à la réunion/Adiac

du football congolais.

Les clubs peuvent débiter les entraînements

« A partir du 4 novembre, il est demandé à tous les clubs de reprendre les entraînements. La Fécofoot dès le début de la semaine prochaine s'activera auprès du ministère chargé

des Sports pour l'ouverture des stades », explique le communiqué final de la réunion.

Les participants à la réunion ont également échangé sur la dégradation du stade municipal de Pointe Noire avant de plaider pour l'éclairage des différents stades afin de faciliter les rencontres nocturnes. Il sied

de noter qu'outre Vegas qui n'a pas participé à cette réunion, les dirigeants d'AC Léopards, Interclub, AS Otohô, Jeunesse sportive de Talangai, Etoile du Congo, Diables noirs, Cara, Cheminots, Vita Club, FC Kondzo, AS JUK, AS BNG et Nathalys y étaient présents.

R.Ng.

NÉCROLOGIE



Le directeur de l'Administration et des Ressources humaines a la profonde douleur d'informer l'ensemble du personnel de la présidence de la République du Congo le décès de André Ekanzi, conseiller technique du président de la République, survenu à Paris en France, le 24 octobre 2024.

La veillée mortuaire se tient au n°6, de la rue Père Dessieux, centre-ville.

Le directeur de l'Administration et des Ressources humaines présente ses condoléances les plus attristées à la famille éplorée.



Les enfants Ossangatsama ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur sœur, Simplicité Mesmine Ossangatsama, survenu le 26 octobre au CHU-B.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis à Talangai, rue Oboli n° 153 (références : ruelle de Faaki, arrêt Cordonnier).

L'inhumation aura lieu le mercredi 6 novembre 2024.

La famille Oyali a le profond regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de Dejeni Nkoua Yira Ngapi alias Wed, survenu le 1^{er} novembre 2024.

La veillée mortuaire se tient au n°81 de la rue Bouenza à Talangai, quartier Manhattan. Réf : arrêt de bus Manguier sur la rue Ndolo.

La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :** Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



GOLFE DE GUINÉE

Fin de la troisième édition du Siren

Le Stage d'instruction régionale, embarquée et numérique (Siren) s'est achevé le 30 octobre à l'occasion de l'escale du porte-hélicoptères amphibie (PHA) Dixmude au port autonome de Pointe-Noire, en présence d'Olivier Eric Dibas-Franck, secrétaire permanent du Comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales (Sepcim-Aemec).

Il y a près d'un mois, le PHA Dixmude accueillait à son bord trente-deux stagiaires de dix-sept nations partenaires représentant les acteurs-clés de la sécurité maritime du golfe de Guinée, dans le cadre de la 3e édition du Siren.

Après avoir passé quelques jours à Toulon au sein du pôle école méditerranée de Saint-Mandrier, ces cadres des marines et centres maritimes œuvrant dans le golfe de Guinée ont embarqué à bord du Dixmude de la marine française pour continuer leur formation.

La conduite de cette formation, essentiellement en mer, a également permis de les confronter à cet environnement exigeant, de prendre l'avantage des capacités du bâtiment de combat pour conduire des exercices réalistes et enfin de créer un esprit d'équipage entre marins du golfe de Guinée et au-delà. Elle s'est conclue par une série d'exercices avancés visant à permettre



Le Sepcim entouré par les marins français./DR

aux stagiaires de mobiliser leurs connaissances et de partager leurs expériences respectives.

Un stage d'approfondissement des connaissances et des savoir-faire liés à l'action de l'Etat en mer

Depuis son passage à Paris et à Brest, en juin dernier, le Sep-

cim-Aemec, Olivier Eric Dibas-Franck, a particulièrement soutenu la préparation de cette académie embarquée dans le cadre du Siren. Ce stage est particulièrement orienté vers le cadre juridique et organisationnel de l'action de l'Etat en mer afin de développer au maximum la judiciarisation à terre des in-

fractions, délits et crimes commis en mer.

Olivier Eric Dibas-Franck s'est félicité de la coopération entre les marines des pays du golfe de Guinée et française tout en évoquant le volet de la formation ainsi que celui des exercices effectués dans le cadre du Siren. Récompensant le dur labeur et l'engagement des stagiaires, il a remis aux participants des attestations de fin de formation. « Ce renforcement de capacité va permettre à ceux qui contribuent à l'action de l'Etat en mer de mieux apprivoiser et domestiquer cette action de l'Etat en mer pour le bien de

tous », a-t-il dit.

En effet, Siren vise à répondre aux défis et aux menaces particulièrement présentes dans la zone, notamment la pêche illégale non-déclarée et non-réglémentée, le brigandage et la piraterie, le narcotrafic, les pollutions maritimes, etc. Aujourd'hui, à travers cette formation, ces stagiaires deviennent des acteurs expérimentés et engagés de la sécurité et de la sûreté maritimes provenant de l'ensemble des pays côtiers du golfe de Guinée et de l'architecture de Yaoundé.

Le Siren est parrainé par l'architecture de Yaoundé et soutenu par la Marine nationale française. Il vise à répondre aux défis et aux menaces particulièrement présentes dans la zone, notamment la pêche illégale non-déclarée et non-réglémentée, le brigandage et la piraterie, le narcotrafic, les pollutions maritimes, etc.

Notons qu'à la fin de cette cérémonie, les autorités marines du navire Dixmude et le Sepcim ont échangé des présents. Pour enrichir leurs connaissances en matière de sécurité et de sûreté maritimes, chaque stagiaire s'est vu remettre un livre écrit par le Sepcim.

Hugues Prosper Mabonzo

« Ce renforcement de capacité va permettre à ceux qui contribuent à l'action de l'Etat en mer de mieux apprivoiser et domestiquer cette action de l'Etat en mer pour le bien de tous »

SANTÉ

La population informée des dangers de la peinture au plomb

Un atelier de sensibilisation à la peinture au plomb a été organisé le 31 octobre à Pointe-Noire par l'association Action sur l'environnement et le développement (AED), à l'occasion de la semaine internationale pour la prévention de l'intoxication à ce produit.

« Des futurs brillants commencent sans plomb », tel a été le thème du focus qui a réuni fabricants et vendeurs de peinture, laborantins et consommateurs. Eliminer les peintures contenant du plomb sur le marché congolais est l'objectif général de ce focus organisé à Pointe-Noire, ville où l'on trouve la plupart des fabricants et où se situe le principal port d'importation des produits. « A l'occasion de la semaine internationale de prévention de l'intoxication au plomb, chaque année l'association Action sur l'environnement et le développement initie des activités de

plaidoyer et de sensibilisation au plomb auprès des institutions publiques nationales et des parties prenantes intéressées par cette préoccupation. La question de la non analyse des peintures commercialisées au Congo, maintes fois évoquée par les parties prenantes, permettrait d'avoir des résultats scientifiques pouvant convaincre les autorités gouvernementales et permettre rapidement la mise en place d'une réglementation appropriée », a dit Dr Eugène Loubaki, président de l'association AED. Deux principales communications faites sur « La pein-

ture au plomb, des futurs brillants commencent sans plomb » par Joseph Moudzingoula, secrétaire général de l'AED, et « Sensibilisation contre le saturnisme dû à la peinture au plomb » par Eugène Loubaki, ont ainsi édifié l'assistance sur le plomb, une matière toxique pour l'homme et nocif pour l'environnement. En effet, le plomb est un métal toxique dont l'utilisation généralisée provoque une importante contamination de l'environnement et des problèmes de santé dans de nombreuses régions du monde. Il s'agit d'une substance toxique cumulative qui affecte plusieurs

systèmes corporels, notamment neurologique, hémato-logique, gastro-intestinal, cardio vasculaire et rénal. Selon certaines études, la peinture au plomb est une source importante d'exposition des enfants. Elle cause de graves dommages surtout chez ceux âgés de moins de 6 ans. Chez les adultes, l'exposition au plomb a des conséquences cause chez ceux qui exercent des métiers liés aux peintures automobiles, au bâtiment... Ainsi, face à ce danger et pour prévenir toute conséquence néfaste pour l'homme et son environnement, l'Alliance mondiale pour l'élimination de la peinture au plomb, for-

mée entre le Programme des Nations unies pour l'environnement et l'Organisation mondiale de la santé, s'évertue à prévenir l'exposition au plomb en favorisant l'élimination progressive des peintures contenant ce produit par la sensibilisation des pouvoirs publics, des organismes de réglementation, du secteur privé, des fabricants, des consommateurs, des travailleurs, des syndicats et des prestataires de soins de santé à la toxicité du plomb dans les peintures et à la disponibilité d'alternatives techniquement supérieures et plus sûres, ont conclu les orateurs.

Hervé Brice Mampouya

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les universitaires planchent sur l'assurance qualité

Les universitaires des pays membres du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames) ainsi que leurs partenaires venus notamment de l'Allemagne mettent à jour, à Brazzaville, leurs connaissances sur l'assurance qualité.

L'atelier sur l'assurance qualité interne de l'enseignement supérieur réunissant les universitaires du Cames s'est ouvert le 4 novembre dans la capitale congolaise. L'assurance qualité, soulignons-le, permet d'améliorer les performances de ce secteur en faisant en sorte que les programmes de formation répondent aux besoins

de développement humain, social et économique.

« *L'assurance qualité est aujourd'hui une exigence universelle que nous avons le devoir de mieux connaître* », a indiqué la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, le Pr Delphine Edith Emmanuel,

ouvrant les travaux de cet atelier co-organisé avec l'office allemand d'échanges universitaires et mis en œuvre par l'université de Postdam.

Selon le directeur des programmes du Cames, le Pr Saturnin Enzonga Yoca, cet atelier vise à doter les gestionnaires de qualité des établissements membres de nouvelles connaissances de

manière à améliorer de façon continue leur fonctionnement. L'intégration de l'intelligence artificielle dans l'enseignement supérieur fait partie des problématiques qui seront développées pendant les travaux. « *Cet engagement en faveur de la qualité est crucial pour l'avenir de notre espace académique commun en*

tant que socle de compétitivité et de reconnaissance internationale de nos systèmes d'enseignement supérieur », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, le coordonnateur du projet Trainiqa, associé recherche au centre de développement de la qualité à l'université de Potsdam en Allemagne, Marcel Faab, a souligné que cet atelier permettra de partager l'expérience de son pays dans l'assurance qualité de l'enseignement supérieur, de créer un réseau pour pérenniser les échanges.

Sur les actions menées par le Congo en matière d'assurance qualité de l'enseignement supérieur, la ministre Delphine Edith Emmanuel a rappelé que le pays a porté sur les fonts baptismaux la loi qui met en place l'Agence nationale congolaise pour l'assurance qualité. Actuellement, les cellules au sein des établissements se mettent en place.



Les participants à l'atelier sur l'assurance qualité de l'enseignement supérieur/Adiac

Rominique Makaya

COUPES D'AFRIQUE DE JUDO

Les équipes nationales du Congo déjà en chantier

Prélude aux Coupes d'Afrique des nations, cadets, juniors et seniors de judo qui auront lieu du 21 au 24 novembre à Dakar au Sénégal, les Diabes rouges affûtent déjà leurs armes et multiplient les stratégies afin de réussir ces compétitions qui marquent le retour du Congo sur la scène internationale.

En attendant l'aboutissement de certaines requêtes liées à la préparation des équipes nationales, la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fecoju-Da) dirigée par Me Neyl Francis Ata, a jugé bon de lancer le stage préparatoire. Plus de 45 judokas hommes et dames de toutes les catégories sont issus des grands clubs du Congo. Ces jeunes filles et garçons sont tous les champions dans leurs catégories respectives. Ils souhaitent, en effet, honorer le pays lors de ces différentes compétitions qui mettront aux prises les grandes équipes du continent.

Pour le capitaine de l'équipe, Pembélé Goberty Rabi, 5^e lors des Jeux africains, lui

et ses coéquipiers doivent tout faire pour ramener les médailles et faire retentir la congolaise. « *Déjà nous sommes en préparation depuis quelques semaines grâce à l'appui de la Fédération. Pour l'instant, tout se passe bien malgré quelques difficultés logistiques. Nous allons donner le meilleur de nous pour honorer le Congo. Nous invitons alors les autorités de nous accompagner afin de réussir cette mission. Il est important que nous soyons unis pour le bonheur de notre Congo* », a expliqué le capitaine de l'équipe nationale.

Du côté des athlètes, le moral est au zénith. Sur le plan technique, le travail s'effectue avec succès. L'inquié-



Les Congolais en pleine séance d'entraînement/Adiac

tude se situe, selon les athlètes, sur le plan logistique, notamment l'accompagnement des pouvoirs publics. Le directeur technique national, Christophe Wogo, a expliqué que la préparation se focalise sur certains exercices comme l'endurance, la vitesse et la force. Pour lui,

il est temps que le Congo récupère sa place au niveau continental. « *Sur le plan technique, les athlètes se préparent très bien. Nous voulons marquer positivement le retour du Congo sur la scène africaine. Nous exécutons actuellement un plan de travail*

bien ficelé », a-t-il indiqué. Il faut noter qu'au terme de cette compétition, il se tiendra, toujours dans la capitale sénégalaise, un séminaire d'arbitrage et de coaching suivi d'un examen continental et international de la Fédération internationale de judo.

Rude Ngoma